

Conférence CEE - Alumni EEET-EDDEE : Compte Rendu

Trois intervenants sont venus nous présenter le fonctionnement et l'utilisation des CEE et les enjeux/défis à venir auprès d'un public formé d'étudiants (ingénieurs et M2 majoritairement), de professionnels et d'universitaires tous invités. La conférence était organisée par l'association EDDEE Alumni du Master Economie de l'Environnement, de l'Energie et des Transports de l'Université Paris-Saclay, en partenariat avec les HEC/Centrale-Supelec /Ensta/ AgroParisTech /INSTN et l'IFP School.

M. Louis-Gaëtan Giraudet ; ancien élève du master, ingénieur des Ponts et Chaussées et actuellement enseignant-chercheur au CIRED ; a débuté en introduisant le dispositif et fait découvrir les enjeux et les processus de réflexions ayant menés à la mise en place d'un système d'aides publiques pour l'efficacité énergétique. Ce dispositif établi depuis 2008 et selon des périodes prédéfinies a évolué, notamment sur le montant d'énergies économisées que doivent justifier les obligés, qui ont l'obligation d'investir pour un certain niveau (dépendant en partie du portefeuille client et du niveau d'émission) via un certain nombre de CEE. Ces CEE sont validés, soit par des efforts produits eux-mêmes auprès de leurs clients soit en achetant les certificats sur les marchés. Les efforts d'efficacité énergétique étant déjà bien avancés sur le territoire et notamment ceux dis « aux moindres coûts » et à « l'efficacité optimale », l'enjeu pour continuer les efforts est de booster les contraintes pour les énergéticiens envers leurs clients.

M. Hakim Bejaoui, élève de la mention EDDEE/EEET sur le campus de Grenoble, actuellement responsable d'affaire des CEE pour différents programmes nationaux du CLER, nous a présenté quel acteur était le CLER à savoir une organisation d'utilité publique, appui important pour les PME/PMI et les collectivités dans le domaine de l'efficacité énergétique et luttant contre la précarité énergétique. Sa présentation plus spécifique reposait sur son retour d'expérience concernant un des programmes phares des CEE, le programme SLIME : celui-ci permet à une 30aine de collectivités de bénéficier d'aides afin d'intervenir rapidement et massivement auprès des ménages en difficulté dans leur gestion de l'énergie. Il s'agit d'identifier les ménages en situation de précarité énergétique par l'organisation d'une chaîne de détection puis de les aider à réduire leurs consommations et leurs factures d'énergie et d'eau.

M. Olivier David, responsable du service du climat et de l'efficacité énergétique à la DGEC. Il travaille notamment sur les sujets de lutte contre l'effet de serre, d'efficacité énergétique et qualité de l'air et inclut en son sein le Pôle National des Certificats d'Economie d'énergie. Il est ainsi chargé de piloter le dispositif des CEE. M. David est venu nous présenter les enjeux pour les prochaines échéances du dispositif des CEE et comment l'améliorer. La durée d'un an supplémentaire au dispositif (prenant fin en 2021 au lieu de 2020 initialement) a permis de rendre compte des défis relevés pour les *utilities* et peut-être d'une limite atteignable par les énergéticiens d'un niveau d'efficacité énergétique à produire. Nous expliquant les réunions et les négociations avec tous les acteurs il a permis de nous montrer à quel point le sujet est politique et de plus en plus stratégique pour tous les acteurs de la filière CEE et plus largement Efficacité Énergétique (les grands groupes du BTP ne sont pas à oublier).

C'est ensuivi un débat et des échanges avec le public et entre les intervenants. Ce débat ouvert et tenant, notamment sur l'aspect de la communication faite par l'état sur ce dispositif. Un dispositif méconnu du grand public mais essentiel pour la survie des énergéticiens (sous peine de payer de fortes pénalités). Qui aujourd'hui semble avoir des niveaux de contraintes telles que les niveaux d'efficacités énergétiques demandés ne sembleraient pas atteints ni même atteignables.